

NOUS SOMMES

LÀ

POUR
FORMER



PROGRAMME

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE (ASG)

Du 19 Septembre au 13 Décembre 2022



PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnel du sanitaire, social et médicosocial : AS, AES ou AMP
- Situation professionnelle : ouvert aux salariés,

PRÉ-REQUIS

Prérequis de l'apprenant :

- Être titulaire des diplômes AS, AES, AMP ou AVS
- Être en situation d'emploi effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

OBJECTIF(S) PROFESSIONNEL(S) DE LA FORMATION

L'assistant de soins en gérontologie -ASG- aide et intervient auprès des personnes fragilisées par la maladie dans les actes essentiels de la vie quotidienne, en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Bloc 1 : Concourir à l'élaboration et la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne

Bloc 2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie

Bloc 3 : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes et psychologues

Bloc 4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé

Bloc 5 : Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Concourir à l'élaboration et la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 heures)

- Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées
- Les droits de la personne et devoirs du professionnel
- Le projet individualisé
- Le travail avec la famille / l'aidant
- Connaissance des réseaux
- Le maintien à domicile et l'entrée en institution
- Le travail en équipe pluri-professionnel



Module 2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 heures)

- La relation d'aide
- Particularités de l'accompagnement
- L'accompagnement lors des différents moments de la journée
- L'alimentation et l'état nutritionnel
- L'accompagnement lors des activités complexe

Module 3 : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes et psychologues (28 heures)

- La vie collective
- La famille
- La communication adaptée
- Définition et objectifs des principales activités
- Organisation générale des activités

Module 4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 heures)

- Anatomie et physiologie du corps humain
- Situations pathologiques
- Notion de maladie
- Démarches d'observation d'une situation
- Les signes psychologiques et comportementaux
- Fonctions cognito-comportementales et outils d'évaluation

Module 5 : Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées (28 heures)

- Situations de soins
- Pathologies gériatriques associées
- Notions de pharmacologie
- Démarche de soins
- Techniques de soins appropriées à la maladie d'Alzheimer
- Dimensions éthiques
- La fin de vie

RÉFÉRENCES ET DOCUMENTS D'APPUI

- Arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gériatrie
- Décret n° 2010-681 du 22 juin 2010 portant attribution d'une prime aux aides-soignants et aides médico-psychologiques exerçant les fonctions d'assistant de soins en gériatrie dans la fonction publique hospitalière



INTERVENANT(S)

- Valérie AURIBAUTL cadre pédagogique référente de la formation
- Intervenants extérieurs : Infirmier, Médecin, Pharmacien, Psychologue, animateur, Ergothérapeute, Assistant de soin en gérontologie, psychomotricien

RÉFÉRENCES DE L'ORGANISME

- 4 à 5 sessions par an depuis 2009
- Labellisation ANFH et OPCO Santé

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Continue : 2 jours par semaine réparties sur 5 mois
- Mises en situation, exercices, apports théoriques
- Travaux de group, simulation, exposé
- Analyse de pratiques professionnelles
- Nature des supports pédagogiques : papier
- Accès à la plateforme Dokéos

MOYENS TECHNIQUES

- Typologie de la salle : salle adaptée

CAPACITÉ D'ACCUEIL PAR SESSION

- Seuil minimum d'ouverture de la session : 8
- Capacité maximum d'accueil : 16

DURÉE

- En nombre d'heures et jour : 20 jours soit 140h

LIEU DE LA FORMATION

- Présentiel :
- IRFSS Normandie chemin de la Bretèque 76230 BOIS GUILLAUME

VALIDATION

Positionnement d'entrée à la formation : une situation servira de fil rouge tout au long de la formation

Evaluation en cours de formation : analyse de situation avec élaboration du projet de vie

Evaluation de fin de formation : : présentation devant un jury

Sanctions : Attestation de fin de formation,



DELAIS D'ACCES

- Modalités d'entrée en formation : Parcours de formation
- Accessibilité par modularité : Non
- Voies d'entrée : Pas de sélection

DATE(S) DE LA FORMATION

- **2 jours par semaine les Lundis et Mardis**
Du 19 septembre au 13 Décembre 2022 de 09h00 à 16h45

INDICATEURS DE RESULTAT

- De janvier à août 2021, 92,8% des apprenants sont satisfaits de cette formation (sur 31 personnes ayant répondu à l'enquête)

TARIF (en €)

- **1820 € par personne pour la session**

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Selon la PE : A.I.F, OPCO, personnel

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Rappel des obligations des organismes de formation (cf. loi de 2005) :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination ; Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

Afin de renforcer la qualité et l'efficacité de son accueil par une meilleure connaissance des attentes de ses publics qu'ils soient en situation de handicap ou non :

- Accessibilité pédagogique des formations : penser et organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir.
- Capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire.
- Accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation.
- Adaptation des moyens de la prestation : accessibilité de la formation
- Accessibilité du site (cf. livret d'accessibilité)
- Mentions d'accessibilité à tous types de handicap (pictogrammes, cf. loi de 2005)
- Référents handicaps



Formation

- Véronique VATTIER sur Bois Guillaume
- Bérengère DE JAEGHER sur Mondeville
Eliza HAMON sur Alençon

CONTACT

- ROIRANT Thomas
02 35 59 40 76 / Thomas.roirant@croix-rouge.fr

Centre Régional de Formation Professionnelle Normandie

Alençon (61) -Bois Guillaume (76)- Mondeville (14)



Siret : 775 672 272 27523

NDA : 11 93 062 03 93